JACQUES BENMUSSA ARCHITECTE O.A.Q. Foyers au bureau du Tél.:/Fax: (514) 722-251

Sundicat

6620, 19e Avenue, Montréal, QC H1X 21

1 RUE MC GILL, RÉPARATION DES 28 FOYERS:

10 juin 2002

ÉTENDUE DES TRAVAUX:

1)- RÉPARATION DES FOYERS EXISTANTS:

Le but des travaux est de rendre les foyers conformes aux normes et règles de l'art applicables. Lors des inspections ultérieures il a été constaté que des matériaux combustibles étaient en contact ou à moins de 50 mm des conduits en inox des cheminées.

L'entrepreneur devra démonter les finis de gypse et autres matériaux pour avoir accès aux conduits de cheminée, rendre la situation conforme et réinstaller les matériaux dans leur état d'origine.

Dans la majorité des cas l'accès pour les réparations peut se faire par l'arrière des foyers (murs de chambre, garde-robes etc..) ou dans certains cas par les côtés.

Dans certains cas les conduits des foyers traversent des logements, s'assurer de la conformité aussi à ces endroits.

Pour les foyers dits des "18": (118, 218, 318, 418, 518, 618, 718) qui sont situés sur un mur extérieur l'accès ne peut se faire que par la façade des foyers.

Les travaux correctifs se feront sous la supervision de Monsieur Daniel Olivier de l'APC qui donnera des instructions selon chaque cas rencontré.

Les travaux devront être conformes aux exigences de la Ville de Montréal.

Travaux:

- Déplacer les meubles pour laisser libre une zone de 1.5 m devant les murs à démonter
- Protéger les meubles avec une feuille de polyéthylène étanche
- Faire des petites ouvertures dans le gypse pour localiser les conduits des cheminées
- Démonter des fenêtres dans le gypse vis à vis des conduits
- Inspecter avec une caméra les conditions existantes, enregistrer une vidéo (hors contrat)
- Si des anomalies sont détectées ouvrir les murs et démonter les meubles encastrés attenants pour corriger les anomalies.
- Condamner la prise d'air extérieure si elle constitue un danger
- Enlever le ''sonotube'' en carton situé au périmètre du trou de la dalle qui laisse passer les conduits
- Éloigner les matériaux combustibles situés à moins de 50 mm des conduits, les fixer
- Installer de la laine céramique ignifuge entre la dalle de béton et le conduit
- Réinstaller les finis et repeindre la pièce
- Enlever les protections, remettre le mobilier en place
- Faire un nettoyage de la pièce, passer l'aspirateur, enlever et essuver la poussière

Condos 1 rue Mc Gill, Rapport du 20 mai 2002 sur les foyers, J.Benmussa, arch.

page 1